

—Mais comment, sur quels indices avez-vous pu soupçonner cet homme ?

—Vous n'ignorez pas mademoiselle, qu'avec l'autorisation de M. Pierre Rouget, je me suis rendu dans l'Isère afin de décider Mme la comtesse de Verdraine à revenir à Saint-Amand ; j'avais même promis de la ramener avec ses enfants.

—Oui, je sais cela.

—Je me suis présenté aux Bergères, où l'on m'apprit que le jour même, dans la nuit, Mme la comtesse était partie à pied avec Georges et Edouard. Je pus causer quelques instants avec Marianne, la vieille servante de Mme la comtesse, et je sus par cette brave femme que Mme de Verdraine s'était véritablement enfui pour se soustraire aux sollicitations outrageantes, aux violences, aux brutalités de M. de Miray, devenu le propriétaire des Bergères et du domaine de Verdraine.

La vieille servante ne m'a pas laissé ignorer que sa maîtresse considérait M. de Miray comme son pire ennemi et que le misérable lui inspirait des craintes qui ne sont hélas ! que trop justifiées aujourd'hui.

Je causais encore avec la servante lorsque M. de Miray est arrivé ; j'ai vu cet homme, mademoiselle, je l'ai vu et j'ai compris que la comtesse ait eu peur de lui, et il m'a suffi de le regarder en face pour juger qu'il était capable de tout.

—Oui, il est capable de tout. Je comprends, maintenant, monsieur Etienne, que vos soupçons se soient portés sur M. de Miray. Ce que vous a raconté la vieille Marianne m'a été dit, à moi, par la comtesse Paule elle-même ; aussi, après avoir lu la lettre que m'a écrite M. Gaspard, n'ai-je pas hésité un instant à accuser M. de Miray d'être l'auteur de l'enlèvement.

Où le misérable a-t-il fait conduire la malheureuse jeune femme ? Ah ! nous le saurons ! Croyons, monsieur Etienne, qu'il n'a pas mis encore à exécution ses infâmes projets. Mais, je le répète, nous n'avons pas de temps à perdre ; il faut arracher à M. de Miray sa victime, il faut sauver la comtesse de Verdraine.

—Malheur à cet homme, mademoiselle, malheur à lui !

—Soyez calme, monsieur, sachez contenir la colère qui est en vous, la situation exige le calme et la prudence. Je lis dans vos yeux une résolution terrible ; voyons, que comptez-vous faire !

—D'abord, je vais me rendre à Grenoble.

—Bien.

—Là, je saurai où trouver le misérable.

—Alors ?

—Alors, j'irai où il sera et je le sommerai de mettre immédiatement la comtesse de Verdraine en liberté, de me la rendre.

—Il vous répondra qu'il ne sait pas ce que voulez dire, il vous rira au nez et vous fera jeter à la porte par ses valets.

—Il n'osera pas, car il est lâche et il aura peur.

—Peut-être. Mais il est riche et puissant.

—Je me moque de sa richesse et de sa puissance ! Le chêne est fort, et cependant il tombe sous la cognée du bûcheron ou la foudre l'écrase. Pour M. de Miray je serai la foudre, je l'écraserai ! Il a enlevé la comtesse de Verdraine parce qu'il la croit sans défenseur, parce qu'il a pensé qu'aucune voix ne s'élèverait pour l'accuser.

—Je partage votre opinion ; s'il se fût douté des révélations qui nous ont été faites, à vous, par la vieille servante ; à moi, par la comtesse, il n'aurait point commis cet acte criminel qui le conduira peut-être de tant une cour d'assises.

—J'ai donc raison, mademoiselle, en disant qu'il aura peur quand il s'entendra accuser, quand il verra se dresser devant lui, réclamant la victime, un défenseur, un vengeur.

—Assurément, la tranquillité dont il jouit en ce moment sera troublée et il redoutera les conséquences de son action ; mais il ne suffit pas que nous soyons convaincus, il faut aussi que notre conviction soit celle des magistrats qui représentent la justice et qui ont seuls le droit de frapper les coupables. Pour accuser, monsieur Etienne, il faut des preuves, des

preuves positives, irréfutables, et nous n'en avons pas. M. de Miray le sait bien, et c'est ce qui sera sa force contre une accusation.

—C'est juste, mademoiselle, et pourtant ..

—Monsieur Etienne, écoutez-moi. Nous devons, je crois, et jusqu'à nouvel ordre, agir avec prudence et aussi secrètement que possible, afin de laisser M. de Miray dans sa quiétude. En le faisant surveiller, par ses allées et venues nous découvrirons le lieu où il a caché la comtesse Paule ; croyant n'avoir rien à craindre, il se livrera lui-même.

Bien que nous ne soyons pas très loin des frontières de Suisse et d'Italie, M. de Miray n'a pu faire conduire la comtesse hors de France, ce qui eût présenté de grandes difficultés, et tout me porte à croire que c'est dans les environs de Grenoble que notre malheureuse amie est séquestrée.

On n'a pu la faire voyager en chemin de fer et elle est arrivée à destination dans la voiture qui est venue la prendre ici, et avec des chevaux de relais bien certainement.

Les dispositions avaient été prises pour que le voyage s'accomplît dans la nuit ; dans le jour on aurait eu à craindre des rencontres imprévues ; il y a toujours des voyageurs sur les chemins et nous devons supposer que la comtesse, lorsqu'elle s'est aperçue qu'on l'avait trompée, qu'on ne la conduisait point près de son mari, ne s'est pas laissé faire sans protester, sans appeler à son secours.

Donc, l'enlèvement ne pouvait s'opérer que la nuit sur des chemins déserts, afin d'éviter une intervention quelconque, dangereuse pour le ravisseur. Et je ne crois pas me tromper en disant que la victime est arrivée à l'endroit où elle est actuellement séquestrée à la fin de la nuit ou dans la première heure du jour. En effet, si nous calculons la distance qui nous sépare de Grenoble, nous trouvons que le trajet, avec de bons chevaux, a pu s'effectuer facilement du samedi soir quatre heures au dimanche matin.

—Votre raisonnement est on ne peut plus judicieux, mademoiselle.

—Quand partirez-vous pour Grenoble ?

—Mais dans un instant, quand nous n'aurons plus rien à nous dire.

—Bien.

—On m'a assuré que je trouverais ici une voiture.

—Oui, dit Gaspard, un des garçons du messager vous conduira à Alperine, et là vous trouverez facilement une autre voiture pour vous rendre à la plus proche station de chemin de fer.

—De sorte que je serai sûrement à Grenoble demain matin ?

—De bonne heure, monsieur.

—Voilà qui est convenu, dit la danseuse. Maintenant, monsieur Etienne, me permettez-vous de vous donner un conseil ?

—Oui, mademoiselle.

—Alors vous ne devrez rien dire qui puisse éveiller l'attention de M. de Miray lui permettre de soupçonner que des amis de la comtesse de Verdraine sont à sa recherche et qu'ils connaissent l'auteur de l'enlèvement. Gardez-vous bien surtout de vous trouver en face de cet homme ; peut-être ne seriez-vous pas maître de votre colère, vous le provoqueriez et ce serait un éclat déplorable.

—Mademoiselle Mercédès veut-elle m'indiquer la marche à suivre ?

—Si vous voulez écouter mon conseil, vous ferez ce que j'avais l'intention de faire moi-même, bien que cela m'eût été extrêmement pénible, car il eût fallu me faire connaître, et la danseuse Flora ne doit pas être en odeur de sainteté dans la grande ville du Dauphiné... Aussi, monsieur Etienne, je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis heureuse que vous soyez venu pour agir à ma place.

Vous serez demain matin à Grenoble, savez-vous où vous logerez ?

—A l'hôtel des Alpes, où je suis déjà descendu.

—Bien. Moi, j'arriverai à Grenoble demain soir ou dans la